

Le chemin de Stevenson génère près de trois millions d'euros de retombées économiques



Les espaces naturels génèrent des retombées économiques. Une étude menée par l'association « Sur le chemin de Stevenson¹ » met en lumière l'impact de ce parcours.

ENTRE AUVERGNE ET LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les espaces naturels génèrent des retombées économiques au-delà de leur propre périmètre. Mais combien, comment, où, et qui en profite ?

Une étude nous éclaire. Destinée à connaître l'impact économique du sentier de Stevenson, lequel court sur 250 km entre le Puy en Velay et Alès, elle montre que le randonneur type est un Français de cinquante-trois ans. Qu'il marche entre mai et septembre, pendant neuf jours et choisit la demi-pension. Voilà pour le public cible.

L'étude. 287 randonneurs ont été interrogés entre avril et octobre 2010 et 465 voyageurs ont renseigné le carnet de dépenses journalières. Cinq éco-compteurs ont été placés le long du trajet avec l'aide

des comités de la randonnée pédestre, dont un par le Parc national des Cévennes et deux par le conseil général du Gard. Dix-sept hébergeurs ont noté chaque soir leurs nuitées totales et les nuitées spécifiques aux randonneurs Stevenson. Les tour-opérateurs, agences réceptives et la Fédération française de randonnée pédestre ont communiqué leurs volumes de vente.

Attractivité du chemin. Le Stevenson est pour 95 % des randonneurs le motif principal de leur venue dans la région. La plupart ont connu le sentier par le bouche à oreille (56,4 %). 80 % ne seraient pas venus en séjour sans sa présence. Plus de la moitié des randonneurs découvrent la région à l'occasion de cette itinérance. Ils sont, au total, 6 140 à fréquenter l'itinéraire pour 59 000 nuitées.

Hébergements et restaurants. L'étude montre que 97 % des randonneurs ont eu recours à un hé-

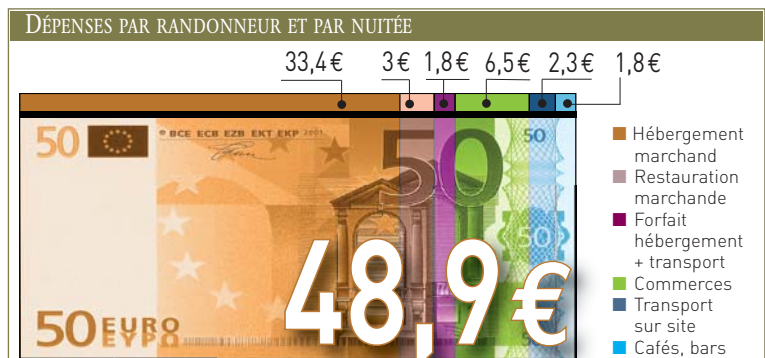
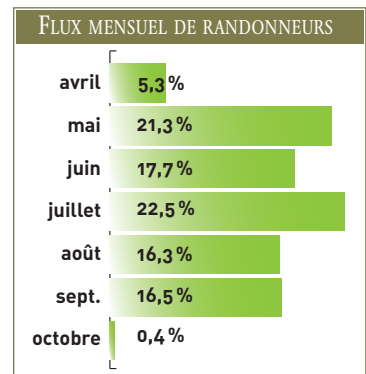
bergement marchand. Les retombées représentent 2,9 millions d'euros répartis sur l'ensemble des secteurs traversés pendant la période. À noter : deux tiers de ces nuitées sont réalisées en demi-pension. Hors formule liée à un hébergement, 68 % des randonneurs ont consommé au sein des restaurants. Ces consommateurs ont dépensé en moyenne 17,2€ par repas. Au total 9 962 repas ont été pris pour une dépense totale de 175 477€.

Retombées sur les commerces. 94 % des randonneurs ont réalisé des dépenses au sein des commerces pour 66€ en moyenne. Au total, ces dépenses s'élèvent à 382 000€. Elles se répartissent pour 180 000€ en achat courants (alimentation, presse, pharmacie...), 86 900€ en produits locaux (souvenirs, produits du terroir) et 11 000€ sur d'autres formes d'achats.

© Havang[In] - wikipedia



20% des randonneurs sont étrangers, quinze nationalités sont représentées.



Cafés et bars. 80 % des randonneurs ont consommé au sein des cafés et bars situés sur le parcours. Le nombre moyen des consommations est d'un peu plus de 6, pour une dépense moyenne de 3,5€ par consommation, et un total de 30 401 boissons.

Entreprises locales de transport. 46 % des randonneurs ont eu des frais de transport au cours de leur randonnée, dont 25 % pour le seul transport des bagages². Ces dépenses représentent un total de 141 774€.

Autres retombées. 39 650€ de dépenses diverses sont réalisées auprès d'autres types de prestataires (loisirs, agences, visites...).

La randonnée itinérante est une pratique touristique ancienne qui reste néanmoins peu étudiée. L'enquête, conduite par l'association *Sur le chemin de Robert Louis Stevenson* dans le cadre de sa stratégie de développement, pose quelques chiffres fiables. ●

Chiffres issus d'une étude confiée au cabinet Traces
asso.stevenson@gmail.com

Quand randonnent-ils ?

La saison de pratique est très allongée et régulière en termes de fréquentation. Elle s'étale principalement de mai à septembre inclus.

Cet étalement, ajouté au nombre d'étapes (douze) du parcours, donne aux randonneurs l'impression d'un itinéraire peu fréquenté sur lequel ils peuvent nouer de véritables relations avec les acteurs locaux.

1. Lauréat des trophées du tourisme responsable 2010, décernés par voyages-sncf.com

2. Les taxis locaux proposent un service de transport de bagages entre deux étapes du parcours. Cette possibilité de voyager léger est un atout du séjour.

EN SAVOIR PLUS

www.chemin-stevenson.org



QUESTION À

Christian Brochier

Loueur d'âne • Président de l'association *Sur le chemin de Robert Louis Stevenson*.

Voici dix-sept ans que vous travaillez pour installer le Stevenson. À ceux qui vous interrogent sur la manière de développer un tel projet, vous insistez sur l'importance de trouver du sens. Que voulez-vous dire ?

En suivant le Stevenson, les randonneurs ne se contentent pas de faire une activité sportive. Ils viennent à la rencontre de quelque chose. Ils veulent découvrir la magie de ce chemin. Stevenson est un romancier, auteur de *L'île au trésor*, c'est également un amoureux déçu et un homme qui marche sur les pas des Camisards. Aussi le randonneur fait-il une triple démarche : littéraire, sensible et historique. Voilà le sens sur lequel nous travaillons beaucoup. On ne vient pas bronzer idiot sur le chemin de Stevenson, mais pour une marche initiatique. Notre association veille aussi à développer des relations avec d'autres qui travaillent autour de Stevenson et son œuvre, à l'international. Là encore, cela fait sens. Comme Stevenson, nous sommes à l'unisson des valeurs humanistes. Ceci dit, un sentier ne peut être un succès que si certains atouts sont au rendez-vous : la bonne longueur des étapes, l'hébergement, mais également le fait de pouvoir y accéder en transport en commun. Ce dernier point a d'ailleurs amené à ajouter deux étapes en début et fin de parcours pour permettre une randonnée de gare à gare. ●

Éditée par le groupement d'intérêt public Atelier technique des espaces naturels

Espaces naturels est un support d'échanges professionnels pour tous les métiers de la sauvegarde des espaces et du patrimoine naturels, en poste ou en devenir. La revue s'adresse aux acteurs et relais de la gestion des territoires et des paysages. Les auteurs y présentent, évaluent et discutent les expériences et savoir-faire issus des territoires, et portent à la connaissance des intéressés les actualités, recherches, textes et initiatives dans ces domaines.



**1 an
4 numéros
à partir de
35,50 €
seulement***

www.espaces-naturels.info

* Particulier 35,50 € • Institutionnel 48,50 € • S'abonner ? Remplir et retourner le bulletin contenu dans ce magazine :
Espaces naturels • Mediaterra • Route Royale • 20600 Bastia • 04 95 31 12 21 • espaces-naturels@mediaterra.fr